

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 04859
Numéro SIREN : 322 097 841
Nom ou dénomination : ENERGIES VAR 3

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2020 sous le numéro de dépôt 91817



20200918172019

DATE DEPOT : 30/10/2020

N° DE DEPOT : 91817

N° GESTION : 1998B04859

N° SIREN : 322097841

DENOMINATION : ENERGIES VAR 3

ADRESSE : 5 R DE CASTIGLIONE 75001 PARIS

MILLESIME : 2019

ENERGIES VAR 3
Société par actions simplifiée au capital de 2.002.980 euros
Siège social : 5, rue de Castiglione - 75001 PARIS
322 097 841 RCS PARIS

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES
DU 18 SEPTEMBRE 2020

Greffe des Sociétés
de Commerce de Paris
Actes déposés le :
31 09 2020
Sous le N° : 91817

L'an deux mille vingt et le 18 septembre à 9 h 30,

Les associés de la société ENERGIES VAR 3, société par actions simplifiée au capital de 2.002.980 euros, divisé en 351.400 actions de 5,70 euros chacune dont le siège social est situé à Paris (75001), 5 rue de Castiglione immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 322 097 841, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, dans les locaux de la société RWE Generation Hydro GmbH, sur la convocation qui leur en a été faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Sont présents :

- la société ENERGIES FRANCE, société par actions simplifiée, au capital de 30.211.368 euros dont le siège est à Paris (75001), 5 rue de Castiglione, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 331 171 892,

Représentée par son Directeur Général, Monsieur Jurgen Seyler,

Agissant en qualité de propriétaire de 351.399 actions de la société ENERGIES VAR 3 sus-désignée,

et :

- RWE Generation Hydro GmbH, société de droit allemand dont le siège est à Essen (Allemagne) RWE Platz 3, 45141, immatriculée sous le numéro HRB 30550,

Représentée par Madame Sandra Silva-Riaño et Monsieur Jörg Schumann

Agissant en qualité de propriétaire de 1 action de la société ENERGIES VAR 3 sus-désignée.

L'assemblée est présidée par la société ENERGIES FRANCE, Président de la Société, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jurgen Seyler.

Le commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés possédant la totalité des actions sont présents.

Le Président déclare alors que l'assemblée étant composée d'associés représentant plus de la moitié des actions ayant droit de vote est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- ⇒ approbation des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- ⇒ affectation du résultat ;
- ⇒ examen et approbation des conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- ⇒ pouvoir pour les formalités.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des associés :

- 1°) les statuts de la société ;
- 2°) la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;
- 3°) la feuille de présence certifiée exacte par le Président ;
- 4°) le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2019 ;
- 5°) le rapport de gestion établi par le Président ;
- 6°) les rapports du commissaire aux comptes ;
- 7°) le projet de résolutions soumises aux associés.

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du commissaire aux comptes, le projet de résolutions, ainsi que les autres documents énumérés par la loi et les règlements ont été communiqués aux associés dans les conditions requises. L'assemblée donne acte au Président de cette déclaration.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport et des rapports du commissaire aux comptes.

Ensuite, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels afférents audit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte que la Société n'a exposé aucune dépense ou charge non déductibles visées par l'article 39-4 du code général des impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui s'élève à 397.053,74 euros, en totalité au compte report à nouveau dont le solde ressort débiteur d'un montant de 2.920.525,82 euros.

L'assemblée prend acte qu'au titre des trois derniers exercices aucun dividende n'a été distribué.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce prend acte qu'au cours de l'exercice 2019, aucune convention nouvelle n'est intervenue.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

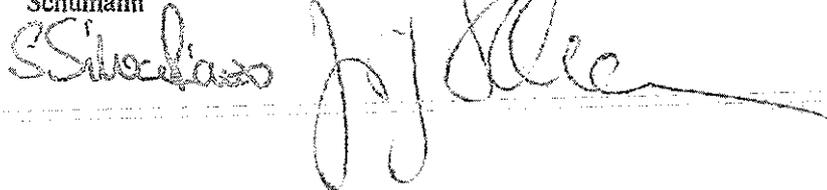
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Pour ENERGIES FRANCE
Associé et Président
Monsieur Jurgen Seyler



Pour RWE GENERATION HYDRO GMBH
Associé
Madame Sandra Silva-Riaffo et Monsieur Jörg
Schumann



ENERGIES VAR 3 SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Aux Associés
ENERGIES VAR 3 SAS
5, rue de Castiglione
75001 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERGIES VAR 3 SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 07 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « 1.3 Capital » de l'annexe qui indique que la continuité d'exploitation de votre société dépend du soutien financier consenti par Energies France.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 07 août 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



2020.09.22

19:02:17

+02'00'

Ulrich Maier

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développemen</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilé</i>	552 727	389 372	163 354	178 937
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et out</i>	9 606 392	8 094 058	1 512 335	624 170
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	825	825		
<i>Immob. en cours / Avances & acompte</i>	1 398 097		1 398 097	893 669
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	122		122	122
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	31 711	9 269	22 442	22 442
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 589 874	8 493 524	3 096 350	1 719 340
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>				138 956
<i>Fournisseurs débiteurs</i>				
<i>Personnel</i>				
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	251 656		251 656	92 387
<i>Autres créances</i>	185 846		185 846	178 830
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur comm</i>	10 149		10 149	
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>				
<i>Charges constatées d'avance</i>	177		177	118
TOTAL ACTIF CIRCULANT	447 828		447 828	410 291
<i>Charges à répartir sur plusieurs exerci</i>				
<i>Prime de remboursement des obligatio</i>				
<i>Ecarts de conversion - Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	12 037 702	8 493 524	3 544 178	2 129 631

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	2 002 980	2 002 980
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>	55 255	55 255
<i>Ecarts de réévaluation</i>	8	8
<i>Réserve légale</i>	4 471	4 471
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>	103 496	103 496
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	-2 523 472	-1 555 114
Résultat de l'exercice	-397 054	-968 358
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-754 315	-357 262
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		250 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		250 000
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</i>	2 700 526	1 163 419
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	463 049	40 611
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	244	463
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	238 298	285 185
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	238 542	285 648
<i>Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés</i>	896 376	747 215
<i>Autres dettes</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	4 298 493	2 236 893
<i>Ecarts de conversion - Passif</i>		
TOTAL PASSIF	3 544 178	2 129 631

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Production vendue</i>	291 860	549 980
<i>Production stockée</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>		
<i>Autres produits</i>	267 547	274 377
Total	559 407	824 357
CONSOMMATION M/SES & MAT		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation de stock (m/ses)</i>		
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>		
<i>Variation de stock (m.p.)</i>		
<i>Autres achats & charges externes</i>	692 995	645 891
Total	692 995	645 891
VALEUR AJOUTEE	-133 588	178 466
CHARGES		
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	164 780	189 079
<i>Salaires et Traitements</i>		
<i>Charges sociales</i>		
<i>Amortissements et provisions</i>	69 457	366 739
<i>Autres charges</i>	20 987	
Total	255 224	555 818
RESULTAT D'EXPLOITATION	-388 811	-377 352
<i>Produits financiers</i>		
<i>Charges financières</i>	8 242	3 497
Résultat financier	-8 242	-3 497
<i>Opérations en commun</i>		
RESULTAT COURANT	-397 054	-380 849
<i>Produits exceptionnels</i>		
<i>Charges exceptionnelles</i>		587 509
Résultat exceptionnel		-587 509
<i>Participation des salariés</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-397 054	-968 358

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou si les créances ont une ancienneté antérieure au 1er janvier 2018.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Une provision pour risques et charges figure dans les comptes pour couvrir les frais de démolition du seuil 8 à hauteur de 250 000 €. Le seuil 8 ayant été détruit sur l'exercice, la provision a été intégralement reprise.

Chiffre d'affaires

Concernant la production comptabilisée sur décembre, un relevé a été réalisé fin décembre permettant d'affiner une estimation de la production de la dernière semaine de l'année. Le relevé des compteurs de fin décembre est effectué le 31, de manière à déterminer début janvier le montant réel du chiffre d'affaires de la fin de l'année et pouvoir ainsi le comparer au montant estimé et comptabilisé. Un ajustement est alors pratiqué en cas d'écart significatif.

Commentaires du Bilan

1.1 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels totalement amortis et du droit d'eau sur le seuil 16.

Les installations techniques sont représentatives de la valeur des équipements des centrales et du génie civil. Des acquisitions ont été réalisées en 2019 pour 942 039 euros et 504 428 euros d'immobilisations en cours.

1.2 CREANCES

Les Créances Clients sont nulles au 31/12/2019.

Les créances de TVA s'élèvent à 251 656 euros et sont constituées de TVA à récupérer et d'un remboursement à recevoir.

Les Autres Créances, qui s'élèvent à 185 846 euros au 31/12/2019, sont constituées de produits à recevoir relatifs à la CET.

1.3 CAPITAL

Le capital social de 2 002 980 euros est composé de 351 400 actions de 5,70 euros chacune.

- 351 399 actions détenues par ENERGIES FRANCE

- 1 action détenue par RWE INNOGY

Les capitaux propres s'élèvent à - 754 315 € au 31/12/2019.

Le principe de continuité s'applique dans le contexte d'appartenance de la société au groupe Energies France et donc par le soutien que ce dernier peut lui apporter.

1.4 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour travaux est enregistrée depuis 2003, pour couvrir les frais de démolition des différents seuils.

Au 31/12/2018, la provision était de 250 000 euros pour couvrir la démolition du seuil 8. La centrale ayant été démolie sur l'exercice, la provision a été reprise.

Au 31/12/2019, la provision est nulle.

1.5 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les emprunts et dettes financières court terme comprennent le solde créditeur du compte courant Energies France pour 2 700 526 euros.

1.6 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 463 049 euros au 31/12/2019, dont 367 553 euros de factures à recevoir.

Les dettes fournisseurs sur immobilisations s'élèvent à 896 376 euros.

1.7 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Le poste s'élève à 238 542 euros et sont constituées de redevances à payer.

Commentaires du Compte de Résultat

2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

La production électrique s'élève au à 291 860 euros au 31/12/2019, soit une baisse de 47% par rapport à 2018.
La baisse est liée au seuil 16.

2.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est déficitaire de - 388 811 euros au 31/12/2019.

2.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 31/12/2019 est déficitaire de - 8 242 euros.

2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est nul.

2.5 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

La charge d'IS au 31 Décembre 2019 est nulle, le résultat net étant déficitaire.

Depuis le 1er janvier 1999, la SAS ENERGIES VAR 3 est intégrée fiscalement dans le groupe formé par Energies France.

Une convention d'intégration a été signée entre les filiales et la société tête de groupe qui stipule la neutralité fiscale. Cela signifie que les membres enregistrent leur impôt comme s'ils n'étaient pas intégrés fiscalement, le différentiel entre l'impôt du groupe et la somme de tous les impôts des filiales, étant comptabilisé chez Energies France.

Autres Informations

3.1 ENTREPRISES LIEES

A ce jour le groupe ENERGIES France ne publie pas de comptes consolidés, mais réalise néanmoins des opérations avec des sociétés du groupe :

Compte courant créditeur Energies France = 2 700 526 €

Charges financières = 8 242 €

Dettes fournisseurs = 31 389 €

Autres achats et charges externes = 210 718 €

3.2 AUTRES INFORMATIONS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes des groupes INNOGY SE et RWE AG, Opernplatz 1, 45128 ESSEN, Allemagne.

3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société bénéficie d'une autorisation d'exploitation d'une durée de quarante ans renouvelable pour une période de trente ans. Si l'autorisation n'est pas renouvelée la société serait tenue de rétablir la libre circulation des eaux. La société s'est placée dans une hypothèse de renouvellement de son autorisation.

3.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes, le 24 juin 2020, que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

L'entreprise ne s'attend pas un impact significatif de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 en raison de son activité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	552 727			552 727
Immobilisations incorporelles	552 727			552 727
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 664 353	942 039		9 606 392
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	825			825
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	893 669	504 428		1 398 097
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	9 558 847	1 446 466		11 005 314
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	122			122
- Prêts et autres immobilisations financières	31 711			31 711
Immobilisations financières	31 833			31 833
ACTIF IMMOBILISE	10 143 407	1 446 466		11 589 874

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	373 790	15 582		389 372
Immobilisations incorporelles	373 790	15 582		389 372
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 040 183	53 874		8 094 058
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	825			825
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 041 008	53 874		8 094 882
ACTIF IMMOBILISE	8 414 798	69 457		8 484 255

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 469 390 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	31 711		31 711
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>			
<i>Autres</i>	437 502	437 502	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	177	177	
Total	469 390	437 679	31 711
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	185 846
Total	185 846

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 002 980,00 Euros décomposé en 351 400 titres d'une valeur nominale de 5,70 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	351 400	5,70
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	351 400	5,70

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	-1 555 114
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	-968 358
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	-2 523 472
<i>Affectations aux réserves</i>	
<i>Distributions</i>	
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	-2 523 472
Total des affectations	-2 523 472

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
<i>Capital</i>	2 002 980				2 002 980
<i>Primes d'émission</i>	55 255				55 255
<i>Ecart de réévaluation</i>	8				8
<i>Réserve légale</i>	4 471				4 471
<i>Réserves réglementées</i>	103 496				103 496
<i>Report à Nouveau</i>	-1 555 114	-2 523 472	-2 523 472	-1 555 114	-2 523 472
<i>Résultat de l'exercice</i>	-968 358	968 358	-397 054	-968 358	-397 054
Total Capitaux Propres	-357 262	-1 555 114	-2 920 526	-2 523 472	-754 315

Notes sur le bilan

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	250 000		250 000		
Total	250 000		250 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>			250 000		
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 298 493 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	463 049	463 049		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	238 542	238 542		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	896 376	896 376		
<i>Autres dettes (**)</i>	2 700 526	2 700 526		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	4 298 493	4 298 493		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	367 553
<i>FOURN. IMMOS FACT. NON PARV.</i>	896 376
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	238 298
Total	1 502 227

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>CHARGES CONSTAT AVANCE</i>	177		
Total	177		